

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 5-12-1906

N° 5045 149

11

OBJET :

A M^{me} J^{re} Gable

Ep

ANNEXE

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d

es tableaux qui font l'objet de votre lettre du 5 courant

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente. Veuillez agréer, M^{me}, l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 5045/142

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente



Bruxelles, le

5 Décembre 1906

Madame,

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître que la résolution
de la Commission Directrice n'a pas
été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'Etat, des tableaux
qui font l'objet de votre lettre du 3^e.

Les ouvrages que nous
tenons, Madame, à votre disposition,
pourront être retirés au Palais des
Beaux-Arts, rue du Musée n.º 9 contre
la remise d'un récépissé accompagné
de la présente.

Veuillez agréer, Madame,
l'hommage de notre considération
distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

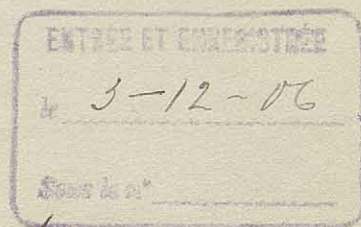
M. L. Van Molen

Madame M^{lle} Gabbe-

21. Rue Van der
Schuerbeek

Reçu en retour des
dix tableaux dont il
est question ci-dessus.
Bruxelles, le 10 décembre 1906
M^{lle} Gabbe

11
Schaubert, le 3 Decembre 1906.



Messieurs,

Depuis plus d'un siècle déjà, suivant nos traditions familiales, sont détenus par nos ascendants, et actuellement sont en notre possession deux portraits peints à l'huile représentant un prince souverain et une princesse de la Maison d'Autriche: François de Saxe ou Joseph II et Marie Thérèse, croyons nous.

Indépendamment de leur haute valeur artistique ces toiles présentent pour notre pays un réel intérêt historique.

J'ai donc l'honneur, Messieurs, de les offrir en vente au Gouvernement Belge et à cette fin je les joins à la présente en vous priant de bien vouloir, après un bienveillant examen, conseiller à M. le Ministre l'acquisition proposée.

Je vous prie
Sincèrement
F. Schaubert

Messieurs les Présidents et Membres
de la Commission Directrice des Musées Royaux
à Bruxelles.

Permettez-moi, Messieurs, les assurances de ma
considération la plus distinguée.

^{agré}
J. - Crabbe

21 rue Van Oost
Schaerbeek

Je Soussigné, veuve Crabbé, à
Schauvau, Et me Van Oort, reconnais avoir reçu
de la Commission Direction des Musées Royaux
de peinture et de Sculpture deux tableaux que
je lui avais offerts en vente par ma lettre du 3
décembre courant.

Bruxelles, le 10 décembre 1806.

J^{re} Crabbé